



BAC PRO ASSP

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

La ou le titulaire du bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne possède les compétences pour travailler auprès d'enfants, d'adolescents, de personnes adultes ou âgées, ou de personnes en situation de handicap.

Ses missions auprès du public accompagné sont :

- Exercer des activités de soins d'hygiène et de confort,
- Participer au maintien de la vie sociale,
- Aider aux actes de la vie quotidienne
- Assurer la sécurité.

Il ou elle peut être amené(e) à exercer ou à participer à des activités d'éducation à la santé au sein de l'établissement dans lequel il ou elle travaille en collaboration avec des professionnels de santé, des travailleurs sociaux et/ou des partenaires institutionnels. Il ou elle doit être capable de participer à la conception d'un projet d'accompagnement individualisé ou à un projet de vie, en accord avec la personne, son entourage et les professionnels.

■ Conditions d'inscription

- Sortir de 3^{ème}
- L'obtention du brevet des collèges est souhaitable mais pas obligatoire
- Constituer un dossier de préinscription
- Inscription définitive après entretien individuel et inscription sur le portail AFFELNET

■ Profil

- Avoir le sens de l'observation
- Apprécier le contact humain
- Être à l'écoute, être discret et respectueux
- Être disponible et dynamique
- Apprécier le travail en équipe
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir de bonnes capacités d'adaptation
- Être très autonome, soigneux et rigoureux

DISCIPLINES ENSEIGNEES

Enseignement Général

Français, Histoire - Géographie-EMC

Maths, Sciences physiques

Anglais

Arts Appliqués

E.P.S.

Economie. Gestion

Prévention Santé Environnement

Consolidation, Accompagnement Personnalisé, Orientation ...

Enseignement Professionnel

Les enseignements professionnels sont répartis en 4 blocs de compétences :

- **Bloc 1** : accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée,
- **Bloc 2** : intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne,
- **Bloc 3** : travail et communication en équipe pluriprofessionnelle,
- **Bloc 4** : réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.

Réalisation d'un chef d'oeuvre

PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel)



SANTE SOCIAL

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de **22 semaines** soit :

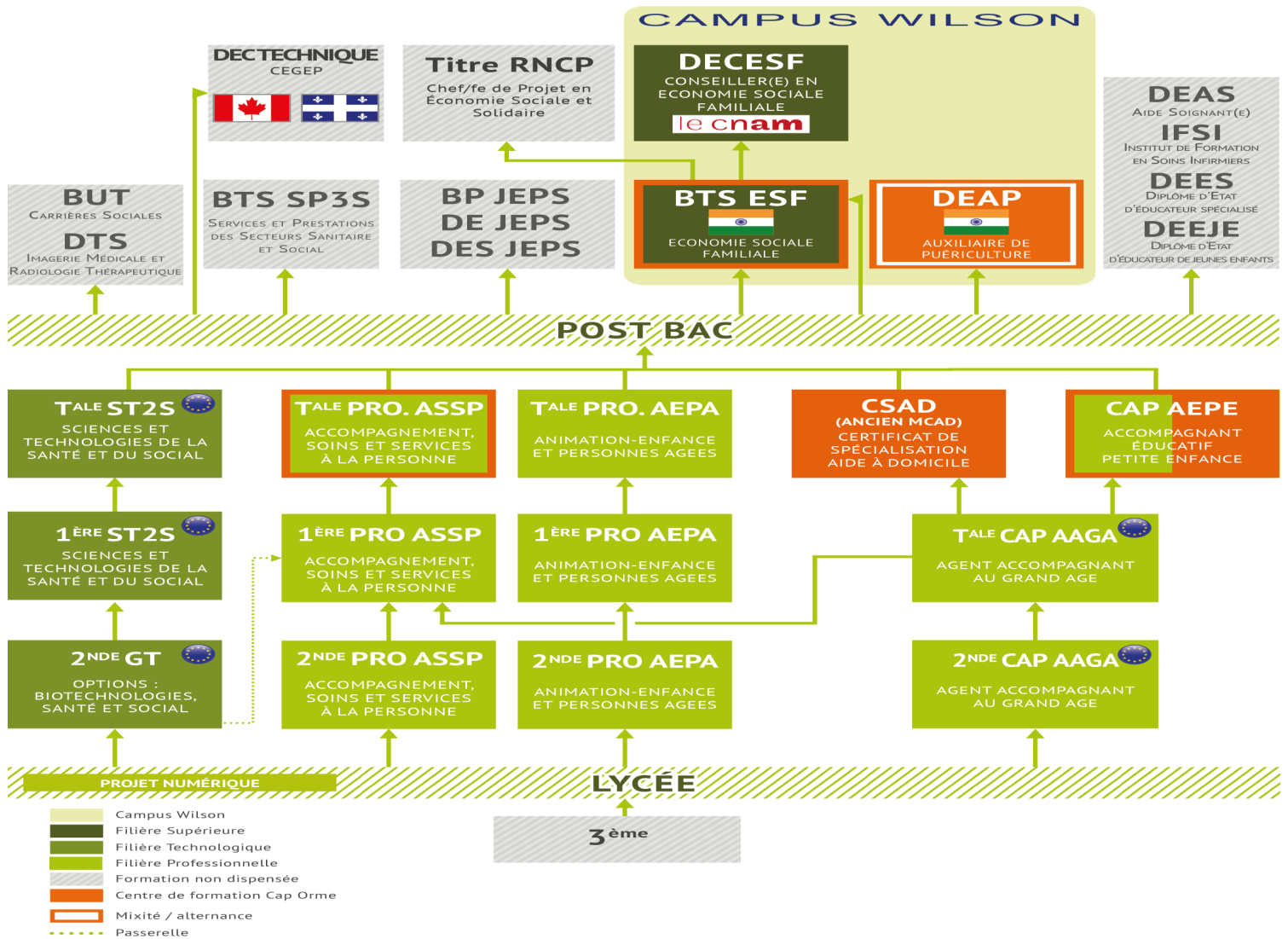
- **6 semaines** en classe de seconde.
- **16 semaines** en classes de 1ère et Terminale

■ Les débouchés

- Assistant en soins et en santé communautaire,
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées,
- Maîtresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement,
- Responsable de petites unités en domicile collectif,
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.

■ Poursuite d'études

- Une poursuite d'études est envisageable en BTS.
- Son titulaire peut également intégrer certaines formations sociales ou paramédicales.
- Il dispose notamment de dispenses de formation, de conditions d'accès spécifiques et d'un pourcentage de places réservées dans les formations préparant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.
- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur,
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture,
- Diplôme d'Etat d' Educateur Spécialisé,
- Diplôme d'Etat d' Educateur de Jeunes Enfants,
- Diplôme d'Etat d'infirmier(ère),
- Diplôme d'Etat d'aide soignante,
- FCIL Secrétariat médical,
- BTS Diététique,
- BTS économie, sociale, familiale,
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social,
- BUT Carrières Sociales



Bel Orme

Lycée Technologique et Professionnel
Établissement Catholique d'enseignement associé à l'État

www.belorme.com

05 56 00 87 97